

Propriétaire :	Confédération suisse, EPFL, Berne, Conseil des écoles polytechniques fédérales		
Parcelle n°:	1478	Bâtiments	161'889 m²
		Route, chemin	50'324 m²
		Trottoir	59'620 m²
		Îlot	1'946 m²
		Chemin de fer	13'813 m²
		Autre revêtement dur	65'682 m²
		Jardin	166'357 m²
		Eaux stagnantes	483 m²
		Forêt dense	22'191 m²
			542'305 m²

Affectation :	PAC n°229 (03.04.1992)
Limite des constructions au DP :	approuvée le 19.02.1957
Recensement architectural :	ECA n°B1a, B1b, B1c, B1d, B1e, B2a, B2b, B3a, B3b, B4a, B4b, B4c, B4d, B4d, B4e, B5a, B5b, B9a, B12, B13a, B13b, B138a, 1734, 1735 - Note 1
Degrés de sensibilité au bruit :	II/III
Secteur de protection des eaux :	ÜB
Servitudes concernées par le projet :	2004/5, ID 2004/329 2004/5, ID 2004/330
Mention :	2020/1685, ID 2020/2919 (Mutation de projet avec abornement différé (126 ORF))

Plan de situation dressé pour demande d'autorisation :

Modification d'une installation de communication mobile pour le compte de Salt Mobile SA – VD_2003D.

La réalisation du projet n'implique pas une mise à jour du plan RF

Sceau de la Municipalité

Le propriétaire



Morges, le 18 mars 2026
Le géomètre breveté
A. Guex

